

les ouvriers rentreront, la rage au ventre, sachant pertinemment qu'ils se sont battus trois semaines pour fort peu de choses.

## CE QUI AURAIT PU SE PASSER...

Qu'aurait pu faire un véritable Parti Communiste pendant la crise de Mai ? Un tel parti aurait compris la nature révolutionnaire du mouvement. Il aurait compris que la question du pouvoir, la question du régime, se trouvaient concrètement posées par les masses. Il ne se serait pas efforcé d'esquiver une fois de plus cette question en favorisant un retour précipité au statu quo. Au contraire, il aurait engagé toutes ses forces en vue de dénouer la crise révolutionnaire au profit du prolétariat.

## CONSTRUIRE LE CONTRE-POUVOIR OUVRIER

Un véritable Parti communiste aurait commencé par assumer l'organisation à la base des millions de travailleurs en lutte.

Dans chaque entreprise, il aurait impulsé une véritable occupation : l'assemblée générale des grévistes élit un Comité de grève, regroupant syndiqués et non syndiqués, responsable devant la base et révocable à tout moment. Ce Comité dirige la grève dans l'Entreprise.

Les Comités de grève des entreprises d'une même ville, d'une même région, se fédèrent et élisent un Comité central de grève chargé de résoudre au niveau régional les problèmes qui se posent aux travailleurs en lutte (ravitailllement, transport, autodéfense, etc.). Les délégués des Comités régionaux élisent à leur tour un Comité national de grève. Parallèlement des Comités d'action sont constitués dans les localités. Ils ont entre autres fonctions d'assurer l'aide du quartier aux Entreprises en grève. Le dense réseau des Comités de grèves et des Comités d'Action, fédérés au niveau régional et national, constitue l'embryon du futur pouvoir ouvrier. La première phase de la conquête du pouvoir réside ainsi dans la construction des organes d'un contre-pouvoir populaire. Au terme de cette première phase, deux « appareils » opposés exercent chacun partiellement le pouvoir. D'un côté l'appareil d'Etat bourgeois en pleine désagrégation, avec son administration désormais impuissante, son armée et sa police. De l'autre, la fédération des Comités ouvriers dont l'autorité s'exerce sans partage sur les usines et les faubourgs. Les deux pouvoirs se trouvent face à face. A plus ou moins courte échéance l'affrontement est inévitable.

## AVANCER LES REVENDICATIONS TRANSITOIRES

Par ailleurs, un Parti Révolutionnaire aurait mis en avant des objectifs de lutte à la hauteur de la combativité des masses. Il ne se serait pas borné à ressortir la liste plus ou moins exhaustive des revendications passées.

Il n'aurait certes pas transigé sur le retour aux 40 heures, le salaire minimum à 1.000 F, le droit syndical, l'échelle mobile des salaires, etc.... Mais dans la période de montée offensive des masses, il aurait formulé des **revendications de pouvoir ouvrier** dans les entreprises et dans le pays.

Dans les usines occupées, il aurait exigé l'ouverture des livres de compte, et organisé le procès public de la gestion capitaliste. Dans chaque atelier, dans chaque entreprise les militants d'avant-garde auraient formulé des re-

vendications visant à instaurer le contrôle des travailleurs sur l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise. Ces revendications représentent une attaque directe contre le sacrosaint pouvoir patronal. Elles posent concrètement la question : « qui, des travailleurs organisés ou du patron, détient le pouvoir dans l'usine ? » Et le rapport de force existant permet de trancher ce dilemme au profit des travailleurs. Finalement, les revendications de contrôle ouvrier débouchent sur les mots d'ordre d'expropriation du capital et de gestion démocratique de la production par les producteurs.

## PROMOUVOIR L'AUTODEFENSE DES MASSES

Dans les usines et dans les localités surgissent les organes fédérés du contre-pouvoir populaire. Organisés dans ce vaste réseau de comités de base, les travailleurs luttent pour des revendications mettant en cause les fondements même de la domination capitaliste. La bourgeoisie peut céder sur les salaires ou la durée du travail. Elle sait comment reprendre dans les six mois ce qu'elle a dû concéder.

